

L'enseignement de spécialité Sciences de la vie et de la Terre

en première: 4h/semaines TD/TP
en terminale: 6h/semaines TD/TP

Objectifs

1. **Approfondissement** des connaissances
2. Développer un socle solide de **compétences** fondamentales telles que l'**observation**, l'**expérimentation**, la **modélisation**, l'**analyse**, l'**argumentation**, etc., indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur.
3. **Raisonnement** scientifique
4. Participer à la formation d'un **esprit critique** particulièrement nécessaire face à la quantité croissante de mises en question des apports des sciences.

Objectifs

- La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les **remobilise dans des contextes** où **vous** en découvrez d'autres applications.

Cet enseignement vous permettra de découvrir

- les métiers liés aux sciences fondamentales (recherche, enseignement),
- les métiers dans les sciences de l'environnement et du développement durable,
- Les métiers en géosciences,
- Les métiers en gestion des ressources et des risques
- les métiers liés aux domaines de la santé et du sport.

Le programme

Thématiques	Première	Terminale
La Terre, la vie et l'évolution du vivant	comment la science grâce à ses méthodes de recherche et d'analyse fondées sur l'observation permet de fournir une explication cohérente de l'état du monde vivant et de la Terre. L'étude de leur fonctionnement et de leur histoire sera abordée	
Les enjeux planétaires contemporains	les grands enjeux auxquels l'humanité sera confrontée au XXI ^e siècle, ceux de l'environnement, du développement durable, de la gestion des ressources et des risques... les démarches scientifiques de la biologie et des géosciences seront utilisés.	
Le corps humain et la santé	le fonctionnement de notre organisme et de comment la santé se définit aujourd'hui dans une approche globale intégrant l'individu dans son environnement et prenant en compte les enjeux de santé publique.	

L'évaluation de la spécialité SVT :

- Moyennes portées sur les bulletins à chaque trimestre de première: Ecrit, Travaux pratiques, projets (à concurrence de 10%).
 - Pour ceux qui conservent la spécialité SVT en terminale, les moyennes des bulletins trimestriels de terminale seront également prises en compte.
- Les élèves qui ne conservent pas la spécialité SVT en terminale, **passeront une évaluation commune (EC)** organisée au troisième trimestre de première.
 - Epreuve écrite d'une durée de 2h, le sujet est tiré au sort dans une banque nationale. Cette note a un coefficient de 5.
- Les élèves qui conservent la spécialité SVT en terminale ne passe pas l'EC en première, mais passent une épreuve terminale de SVT.

Cette épreuve comporte

1. un écrit de 3h30 sur un sujet national sur 15 points (2 sujets : rédiger un texte argumenté et raisonner à partir d'un ensemble de documents pour répondre à un problème)
2. une évaluation des capacités expérimentales ou ECE d'1H notée sur 5 points.
 - L'ensemble est pris en compte avec un coefficient de 16. La spécialité SVT pourra faire partie des deux disciplines liées au grand oral, épreuve terminale de 20 minutes, de coefficient 10.